

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art L2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales)

## Le Conseil Municipal de la commune de SAINT ANDRÉ DE NAJAC se réunira en séance ordinaire le MARDI 27 JUIN 2023 à 20h30

-en présence de Nathalie GERME, Secrétaire de Mairie

## **OBJET DE LA REUNION**

- -Validation du Procès-Verbal de la séance du 6 Juin 2023
- -Validation devis travaux Pub
- -Validation devis travaux voierie
- -Renouvellement CDD poste permanent agent de collectivité et passage du temps de travail de 20h à 21h par semaine
- -Désignation du coordonnateur communal pour le recensement 2024
- -Règlement du colombarium
- -Divers